

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICO-DROGUISTE JEHOVA RAPHA »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER,
Lot 4189, Ilot 441

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 13/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICO-DROGUISTE
JEHOVA RAPHA »

Objet : - Consultation, conseil, naturothérapeute ;
-Fabrication, vente et exportation de produits naturels ;
- Traitement de maladies par les méthodes naturelles ;
-Formation en naturothérapeute ;
- Ouverture des Restaurants bio ;
- Implantation de maisons diététiques ;
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie toute partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

- Et d'une manière générale, toutes activités de connexes, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER, Lot 4189, Ilot 441

Dirigeant(s) M YRIGO DEKAHO ARSENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01860 du 28/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24357/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

